



## Inscription cantine

2022 / 2023

Commission cantine  
26 rue Victor Hugo  
72270 MALICORNE  
Tel 02 43 94 80 09

Courriel : [cantine@ville-malicorne.fr](mailto:cantine@ville-malicorne.fr)

### Fiche explicative

Le règlement intérieur est disponible sur le site de la ville ou récupérable en mairie.

**Les dossiers complets doivent être déposés impérativement en mairie avant le 1<sup>er</sup> juillet 2022, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9H00 à 11H30 et les mardis de 9H00 à 11H30 et de 14H00 à 16H30 ou à l'adresse courriel : [cantine@ville-malicorne.fr](mailto:cantine@ville-malicorne.fr).**

Le dossier d'inscription doit comprendre :

- La fiche d'inscription soigneusement complétée et signée,
- L'accusé d'acceptation du présent règlement intérieur signé par les parents et disponible sur le site internet de la commune,
- **Une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident,**
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (pour les nouvelles inscriptions),
- Un document justifiant le droit de garde **ou une attestation sur l'honneur** (pour les nouvelles inscriptions ou modifications),
- L'ordonnance en cas de PAI,
- Un RIB pour le paiement par prélèvement avec le mandat rempli et signé.

**TOUT DOSSIER IMCOMPLET AU PREMIER OCTOBRE DONNERA LIEU A UNE MAJORATION DES PRIX DU REPAS DE 10% A COMPTER DE CETTE DATE.**

Prix du repas 2022/2023 :

Réguliers (Malicorne, Arthezé, Dureil) : 3.82 €

Réguliers autres communes : 4.45 €

Exceptionnels : 5.02 €

---